

Gironde

BORDEAUX La vie en ville au Moyen Âge, c'était comment ?

Christophe Loubes, c.loubes@sudouest.fr



*L'exposition regroupe 86 documents (parchemins, livres, cartes...) dont certains sont rarement visibles.
THIERRY DAVID / « SUD OUEST »*

Libourne, Lesparre, Blaye ou La Réole sont nées au Moyen Âge, quand le tissu urbain de l'actuelle Gironde a commencé à se constituer. Jusqu'au 7 avril, les Archives départementales présentent une exposition sur ce moment historique

« Nous détenons un fonds très riche sur la période médiévale, mais il n'est habituellement consulté que par les chercheurs », explique Agnès Vatican, directrice des Archives départementales. D'où l'idée d'en présenter une partie au grand public dans les 500 mètres carrés dont celles-ci disposent, au 72, cours Balguerrie-Stuttenberg, à Bordeaux.

Intitulée « Villes en Gironde au Moyen Âge », cette exposition présente 86 documents, dont certains sont rarement visibles : le « Livre velu » de Libourne, le « Livre des Bouillons » de Bordeaux, « L'Esclapot » de Monségur... Elle est le fruit de recherches d'une petite dizaine d'historiens girondins, le commissariat étant assuré par Sylvie Faravel, maîtresse de conférences en histoire et en archéologie médiévales à l'université Bordeaux Montaigne. On en a retenu cinq idées fortes.

1 Des villes le long des fleuves et des routes

Qu'est-ce qu'une ville entre le XI^e siècle (le plus ancien document conservé par les Archives départementales date de cette époque) et le XV^e siècle ? Des espaces moins peuplés qu'en 2023 – « Gensac ou Pellegrue étaient considérées comme des villes », indique Sylvie Faravel – mais dont le réseau va se structurer sous l'impulsion des Plantagenêt, à la fois ducs d'Aquitaine et rois d'Angleterre, alors que les tensions avec la France annoncent la guerre de Cent Ans.

Libourne, Saint-Émilion, Lesparre, Blaye, Cadillac, Monségur ou La Réole voient le jour à cette époque. Elles s'ajoutent à Bordeaux et Bazas, qui existaient déjà sous l'Antiquité, et qui abritent respectivement un archevêché et un évêché. Ces nouvelles villes se créent le long de routes importantes (Poitiers-Saragosse) et surtout de cours d'eau, à une époque où la navigation fluviale permet de déplacer de plus grandes quantités de marchandises, et de façon plus sûre.

Ce réseau urbain a perduré durant tout l'Ancien Régime. On le retrouve dans des cartes du XVIII^e siècle, qui dessinent clairement un axe nord-ouest/sud-est. Tandis que le Médoc ou le bassin d'Arcachon restent peu peuplés. C'était alors des zones de landes.

« Même à l'intérieur des remparts, on trouvait des vignes, des vergers ou des potagers »

2 Plus vertes qu'aujourd'hui...

Végétaliser les villes : cette injonction typique de 2023 n'existait pas au Moyen Âge. Un registre qui répertorie les possessions de l'archevêché de Bordeaux au XV^e siècle fait au contraire état d'un îlot de culture rue des Ayres. « Même à l'intérieur des remparts, on trouvait des vignes, des vergers ou des potagers, explique Sylvie Faravel. Et d'autres cultures vivrières étaient développées dans la périphérie. Au XII^e siècle, la production agricole est devenue très dynamique. Ça a poussé à exporter du vin ou des céréales et à développer les marchés urbains. Le commerce est devenu un sujet important dans les débats entre le roi-duc et les représentants des villes. »

3 ... mais des problèmes proches de ceux de 2023

Entretenir la voirie, accorder des permis de construire ou des places de marché, garantir la propreté de l'eau : les registres des délibérations des conseils communaux qui sont exposés font ressortir des préoccupations très proches de celles qu'on connaît aujourd'hui. Ce qui change, c'est le poids de l'Église dans la société médiévale. Son calendrier rythme la vie citadine, avec les fêtes religieuses ou les saints et les martyrs célébrés chaque jour. Et ses constructions (églises, prieurés, écoles...) structurent l'espace urbain.

4 Des rivalités entre villes

Au Moyen Âge, les villes n'étaient pas toutes égales devant la loi. Toutes n'étaient pas autorisées à organiser des marchés – « une préoccupation centrale pour beaucoup de villes connectées à leurs arrière-pays » – ou à faire le commerce du sel. « Castillon, Saint-Émilion et Bergerac se sont beaucoup disputé ce droit. » Un rouleau de 12 parchemins témoigne aussi d'une rivalité entre Langon et Saint-Macaire en 1332-1333 pour l'attribution d'un terrain. Cette rivalité s'est prolongée bien au-delà du Moyen Âge.

5 L'obligation de se protéger

Les fortifications, moyen de se protéger d'une agression extérieure ? Oui, mais pas seulement. Aux XI^e et XII^e siècles, elles permettaient aussi de définir le périmètre d'une zone à urbaniser. Les choses changent avec le déclenchement de la guerre de Cent Ans, « surtout pour les villes situées en bord de fleuve, comme La Réole, Saint-Macaire ou Cadillac, qui représentaient de gros enjeux stratégiques ».

Une série de miniatures exposées montre que les combats pour les conquérir avaient lieu autant sur terre que sur l'eau. Plusieurs lettres témoignent de dons royaux pour réparer les défenses des villes attaquées. Et des enluminures représentent les sièges de La Réole ou Bordeaux. Peintes par des artistes flamands, elles ne sont pas forcément fidèles à la réalité historique. Mais ce sont de belles œuvres d'art.

À voir jusqu'au 7 avril. Entrée libre.